

Sous la direction d'**Alain Noël** et **Miriam Fahmy**

# MISER *SUR* L'ÉGALITÉ



L'argent, **le pouvoir**, le bien-être  
et la **liberté**

**F I D E S**







**MISER**  
*SUR*  
**L'ÉGALITÉ**



Sous la direction de  
Alain Noël et Miriam Fahmy

# MISER *SUR* L'ÉGALITÉ

**L'argent, le pouvoir, le bien-être  
et la liberté**

**F I D E S**

Maquette et mise en page intérieure: Marie-Josée Robidoux  
Conception de la couverture: Bruno Lamoureux  
Illustrations de l'intérieur: Alain Reno

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre:

Miser sur l'égalité: l'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté

ISBN 978-2-7621-3727-9 [édition imprimée]

ISBN 978-2-7621-3728-6 [édition numérique PDF]

ISBN 978-2-7621-3729-3 [édition numérique ePub]

1. Égalité (Sociologie). 2. Inégalité sociale. I. Fahmy, Miriam. II. Noël, Alain, 1958  
décembre 13- . III. Institut du Nouveau Monde.

HM821.M57 2014

305

C2014-940493-X

Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Groupe Fides inc., 2014

La maison d'édition reconnaît l'aide financière du Gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour ses activités d'édition. La maison d'édition remercie de leur soutien financier le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC). La maison d'édition bénéficie du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du Gouvernement du Québec, géré par la SODEC.



# Sommaire

En hommage à Paul Bernard <i>Miriam Fahmy et Michel Venne</i>	11
Préface <i>James K. Galbraith</i>	15
<b>INTRODUCTION</b>	
Les vertus de l'égalité <i>Alain Noël</i>	19
Mettre nos sociétés « au niveau » <i>Vivian Labrie</i>	28
<b>SECTION 1 • L'argent</b>	31
La parade des revenus <i>Vivian Labrie</i>	33
<b>CHAPITRE 1</b>	
La distribution et la redistribution des revenus au Québec <i>Jean-Michel Cousineau</i>	37
<b>CHAPITRE 2</b>	
En haut de l'échelle: ces riches toujours plus riches <i>Nicolas Zorn</i>	51

<b>CHAPITRE 3</b>	
En bas de l'échelle : la difficile lutte contre la pauvreté	65
<i>Bea Cantillon</i>	
<b>CHAPITRE 4</b>	
Les familles, inégalement protégées par la redistribution	79
<i>Axel van den Berg et Hicham Raïq</i>	
<b>CHAPITRE 5</b>	
Quand croissance économique rime avec égalité : le modèle nordique	91
<i>Stéphane Paquin</i>	
<b>SECTION 2 • Le pouvoir</b>	103
Les escaliers roulants	105
<i>Vivian Labrie</i>	
<b>CHAPITRE 1</b>	
La lutte contre les inégalités scolaires au Québec	109
<i>Pierre Lapointe</i>	
<b>CHAPITRE 2</b>	
La redistribution non matérielle : l'angle mort de la lutte aux inégalités	119
<i>Henry Milner</i>	
<b>CHAPITRE 3</b>	
L'égalité : une exigence démocratique	133
<i>Miriam Fahmy et Michel Venne</i>	
<b>SECTION 3 • Le bien-être</b>	147
La soupe au caillou	149
<i>Vivian Labrie</i>	

<b>CHAPITRE 1</b>	
Comprendre l'égalité par le bien-être	151
<i>Christopher P. Barrington-Leigh</i>	
<b>CHAPITRE 2</b>	
Les inégalités sociales de santé: une loi universelle	163
<i>Marie-France Raynault</i>	
<b>CHAPITRE 3</b>	
Comment nos inégalités polluent la planète	179
<i>Éloi Laurent</i>	
<b>SECTION 4 • La liberté</b>	191
Aller sous l'arbre	193
<i>Vivian Labrie</i>	
<b>CHAPITRE 1</b>	
L'égalité, socle de la liberté	197
<i>Christian Nadeau</i>	
<b>CHAPITRE 2</b>	
Liberté, égalité, fraternité: performances et défaillances du modèle social français	209
<i>Julien Damon</i>	
<b>CHAPITRE 3</b>	
Payer de l'impôt: un droit à revendiquer	223
<i>Jane Jensen</i>	
Lexique	235
Notes	241
Notes biographiques des auteurs	263



# En hommage à Paul Bernard

« Si on veut créer la richesse, il faut d'abord la distribuer. »

C'est par cet aphorisme que Paul Bernard résumait, à l'encontre du discours dominant, les convictions qu'il dégagait de ses 40 ans de recherches.

Professeur à l'Université de Montréal, sociologue du travail, spécialiste des statistiques sociales qu'il voulait accessibles au plus grand nombre, avide de comparaisons internationales, Paul Bernard s'est consacré dès le début de sa carrière à combattre les inégalités : celles entre groupes ethniques et entre classes sociales, dans les années 1960 et 1970, puis celles entre femmes et hommes, et entre les générations établies sur le marché du travail et les générations montantes de jeunes acculées à des emplois de second ordre (années 1980 et 1990).

À l'automne 2010, il rencontrait Michel Venne pour lui parler d'un ouvrage paru récemment en anglais qui démontrait avec brio les effets délétères des inégalités sociales, mais surtout en quoi une société plus égalitaire est profitable à tous, riches ou pauvres. Enchanté par sa lecture de *The Spirit Level* (TSL), ouvrage à succès des épidémiologistes britanniques Richard Wilkinson et Kate Pickett, Paul invitait l'Institut du Nouveau Monde (INM) à s'en saisir pour

en faire le point de départ d'un grand dialogue social autour de la question des inégalités. C'est la dernière rencontre que nous avons eue avec Paul, décédé le 6 février 2011.

Paul Bernard était déjà, depuis plusieurs années, un collaborateur régulier de l'INM, répondant généreusement à notre appel lorsque nous avons besoin d'un avis éclairé sur une question de sciences sociales. Mais cet automne-là, la passion de Paul était particulièrement contagieuse et nous nous sommes sentis investis de la mission qu'il nous confiait : faire parler des inégalités.

Trois ans plus tard, *The Spirit Level* est enfin disponible en langue française (*L'égalité, c'est mieux*, Éditions Éco-société), après avoir été traduit en 23 langues et vendu à 150 000 exemplaires en anglais seulement.

Mais surtout, l'INM remplit sa promesse faite à Paul Bernard en publiant *Miser sur l'égalité*. Cet ouvrage est le fruit d'un processus qui a fait travailler ensemble 16 chercheurs chevronnés et qui s'inscrit dans une démarche délibérative plus large, celle du Rendez-vous stratégique de l'INM sur les inégalités sociales. Ce rendez-vous propose un ensemble d'activités pour s'informer, débattre et proposer des actions pour réduire les inégalités au Québec.

Partant de la thèse de Wilkinson et Pickett, sans pour autant s'y coller, nos collaborateurs ont ensemble réfléchi à l'état des inégalités au Québec, à sa situation par rapport à d'autres sociétés comparables, aux effets sociaux, économiques ou culturels des inégalités, et enfin, aux façons dont nous pourrions les réduire.

L'INM n'aurait pas pu produire cet ouvrage sans la générosité de la Succession Paul Bernard et en particulier de son épouse Anne Laperrière, que nous remercions chaleureusement.

Tous ceux qui l'ont connu savent que Paul était un homme de cœur et un homme de science. Nous espérons,

en publiant cet ouvrage à sa mémoire, éveiller les cœurs et les esprits à cette belle idée que nous pourrions collectivement miser sur plus d'égalité.

*Miriam Fahmy et Michel Venne*

Montréal

Janvier 2014





# Préface

**L'**ÉGALITÉ EST UNE VALEUR MORALE fondamentale. Une valeur si forte que, pendant deux siècles, la théorie économique dominante a tenté de la discréditer. Ainsi, au XIX<sup>e</sup> siècle, la loi d'airain des salaires stipulait qu'il est impossible d'intervenir pour améliorer le niveau de vie des classes ouvrières, et que la seule façon d'aider les pauvres consiste à leur refuser toute forme d'aide ou de protection. Au début du XX<sup>e</sup> siècle – siècle un peu moins rude que le précédent –, la fonction de production dicte, dans le langage inébranlable des mathématiques, l'idée selon laquelle les marchés rétribuent aux deux facteurs de production – les travailleurs et les détenteurs de capital – exactement la part de la valeur ajoutée que chacun mérite.

Récemment, la doctrine de la valeur pour l'actionnaire faisait l'objet d'éloges comparables, bien qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, c'est le principe de la rémunération des dirigeants d'entreprise, plutôt que le taux de profit capitaliste, qui était en cause. La tendance est assez claire. Pour certains économistes, il s'agit de répondre à la demande : quand les inégalités augmentent, ils en rationalisent les fondements. Mais la société en général n'est pas dupe. La volonté d'égalité persiste. Quant aux justifications du *statu quo*, même

si elles abondent pendant un temps, elles finissent toujours par devenir objets de mépris.

Mais si la notion d'égalité est incontournable, on ne peut en dire autant des coefficients de Gini, des indices de Theil ou des autres représentations statistiques des inégalités économiques, qu'ils soient appliqués aux salaires, à la richesse ou aux revenus. Ces données n'ont pas perdu leur capacité à susciter l'indignation : elles n'ont tout simplement jamais eu un tel pouvoir. Comparativement à la mortalité infantile, aux taux d'analphabétisme ou de diabète, à l'absence d'eau potable, au nombre de sans-abri et à la faim, les mesures de l'inégalité sont arides, d'une fiabilité précaire et ont une signification encore plus incertaine. Une courbe de Lorenz plus prononcée ne soulève pas les foules.

Par conséquent, les égalitaristes doivent se méfier de l'attrait des statistiques économiques, de la tentation de faire de tout instrument de mesure sociale un outil politique tout usage. Cette tentation est souvent observée du côté de la gauche, dont le discours dominant, en ces temps modernes, repose sur les théories ébauchées dans les universités — le réformateur social à la vision messianique ou l'organisateur syndical autodidacte d'une autre époque n'ont quasiment plus voix au chapitre. Et malheureusement, les professeurs que nous sommes confèrent parfois une signification plus importante à, notamment, l'évolution du salaire médian ou d'une statistique de l'inégalité que ce que les données sous-jacentes peuvent soutenir de manière fiable. Il va sans dire que l'argument dans son ensemble est exposé à la critique.

Pour cette raison, c'est avec grand plaisir que j'ai lu ces essais rédigés par des universitaires sérieux mus par des valeurs communes et des normes critiques élevées. Les auteurs sont convaincus que, de manière générale et à l'intérieur d'un cadre raisonnable, les sociétés égalitaires sont plus efficaces et obtiennent de meilleurs résultats sur les

plans social et humain. Toutefois, ils font preuve de prudence et d'éclectisme dans leur appréciation des preuves relatives à l'utilisation de mesures de l'inégalité généralisées et à propos des mécanismes en cause. Il ne leur appartient pas de tirer des conclusions de manière automatique. Il faut tenir compte de facteurs tels que les lois et les politiques, l'homogénéité culturelle, ainsi que du fait que les petits pays peuvent être avantagés par rapport aux grands.

Lorsqu'il est question d'inégalité, il est important de s'entendre sur la détermination des frontières. Est-ce le niveau d'inégalité au Québec qui nous intéresse ou celui de l'ensemble du Canada? Celui de Hartford, du Connecticut, de la Nouvelle-Angleterre ou des États-Unis au complet? Celui du Danemark ou du Portugal ou celui du continent européen, et dans ce cas, de quels pays précisément? Les mesures de l'égalité varient selon les frontières choisies, et ces dernières, déterminées par des facteurs juridiques, politiques, sociaux et psychologiques, peuvent évoluer avec le temps. Une proposition fondamentale — à savoir que les sociétés respirent la santé lorsqu'elles réduisent la pauvreté et exercent un contrôle sur les richesses extrêmes — peut constituer une vérité universelle, mais son application peut varier au fil du temps, dans un espace physique et politique donné, au gré des horizons des individus qui l'habitent.

Dans mes propres travaux, une corrélation détectable et stable se dessine entre les inégalités, en particulier pour ce qui est du revenu, et le taux de chômage. Dans les territoires où le niveau d'inégalité est bas, le chômage tend à être moins répandu que dans les économies où le marché du travail est fortement divisé en deux catégories (quelques bons emplois et beaucoup d'emplois médiocres). Comment est-ce possible? Un modèle économique simple et bien connu — le modèle de Harris-Todaro<sup>1</sup> — nous met sur une piste raisonnable. Dans les sociétés inégalitaires, les

travailleurs à faible revenu préfèrent assumer le risque de tomber au chômage en attendant de décrocher, tel un billet de loterie gagnant, un emploi mieux rémunéré. Dans les sociétés plus égalitaires, cet incitatif joue un rôle beaucoup moins important. Cette théorie peut contribuer à expliquer, par exemple, pourquoi le taux de chômage en Europe a augmenté à mesure que les économies du continent sont devenues de plus en plus intégrées, dans les années qui ont précédé la crise : les inégalités relatives à l'accès à l'emploi ont augmenté, à l'instar du chômage et des tensions sociales qui en découlent.

S'agit-il là d'une théorie universelle ? Bien sûr que non. Mais il s'agit d'une manière sensée d'aborder une partie de la corrélation entre l'égalité et les impacts sociaux, de façon à saisir quelques caractéristiques du phénomène, dans une certaine mesure. À mon avis, telle est également l'ambition des essais rassemblés dans le présent recueil. Et selon l'état actuel des connaissances, il s'agit de la bonne approche. Une communauté d'universitaires s'entend sur le principe selon lequel, en règle générale, l'égalité est une valeur morale en soi, mais revêt aussi une valeur instrumentale, car elle se traduit par des impacts sociaux positifs. Si ce n'était pas le cas, il serait difficile d'expliquer sa survivance comme valeur morale. Il nous reste encore beaucoup à apprendre sur le comment et le pourquoi, et la recherche ne doit pas se laisser restreindre par le drame, le dogmatisme ou des polémiques. Il s'agit d'un processus de réflexion permanent dont ces essais sont un témoignage concret.

*James K. Galbraith*

Austin (Texas)

Janvier 2014

*Traduit de l'anglais par Isabelle Charland.*

## INTRODUCTION

# Les vertus de l'égalité

*Alain Noël*

**D**ANS PRESQUE TOUTES LES DÉMOCRATIES avancées, les inégalités ont augmenté depuis le milieu des années 1990. La pression de marchés de plus en plus mondialisés, la diversité et l'instabilité croissantes des ménages et des arrangements familiaux, et des politiques publiques moins favorables à la redistribution ont toutes contribué, à différents degrés, à accroître les écarts de revenus<sup>2</sup>. Les normes sociales quant au mérite et à la distribution des revenus ont probablement changé aussi, rendant possible notamment une hausse spectaculaire de la part captée par les plus riches<sup>3</sup>.

Mais surtout, le contexte politique est devenu moins favorable à l'égalité<sup>4</sup>. Dans les années 1970, par exemple, il n'était pas rare de voir des taux marginaux d'impôt sur le revenu supérieurs à 70 %. Aujourd'hui, ces mêmes taux dépassent rarement 50 %<sup>5</sup>. Au Québec, en 2013, un nouveau gouvernement a haussé ce taux à la limite de ce qui apparaît aujourd'hui tolérable, à 49,97 %; mais, en 1973, le même taux se situait encore à près de 60 %<sup>6</sup>. Aux États-Unis, évidemment, l'idée même d'imposer les hauts revenus est devenue suspecte.

La situation commence toutefois à changer. Ces dernières années, la hausse de plus en plus visible des inégalités, les nombreux rapports officiels et études qui l'ont documentée, et les inquiétudes quant aux inévitables conséquences sociales d'une polarisation des revenus et des conditions de vie ont graduellement ramené l'égalité à l'ordre du jour<sup>7</sup>. Les chercheurs en santé publique ont joué un rôle important à cet égard, en démontrant à répétition l'impact néfaste des inégalités sur la santé des populations. Le rapport de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé, entre autres, a fait beaucoup pour renforcer l'idée selon laquelle les inégalités « tuent à grande échelle<sup>8</sup> ». Préparé sous la direction de Michael Marmot, ce rapport international soulignait les écarts considérables dans les conditions de vie de gens vivant à l'intérieur d'un même pays et le lien étroit entre la place d'une personne dans l'échelle des revenus et ses probabilités de vivre en bonne santé. Bref, le rapport nous rappelait les vertus de l'égalité, tant pour les sociétés riches que pour celles qui le sont moins.

### **L'égalité, c'est mieux**

C'est dans cette tradition de recherche et d'intervention que se situe l'ouvrage de Richard Wilkinson et Kate Pickett, *L'égalité, c'est mieux: Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*<sup>9</sup>. Chercheurs en épidémiologie, les auteurs reprennent et prolongent les conclusions de leur discipline à propos des inégalités de santé, pour montrer que les inégalités nuisent non seulement aux personnes défavorisées, mais aussi à l'ensemble de la société. Si les inégalités tuent à grande échelle, en effet, et que leurs effets se font sentir tout au long de l'échelle des revenus — en suivant ce que les chercheurs en épidémiologie appellent le gradient social —, il

est plausible qu'elles finissent par miner la société dans son ensemble. C'est ce dernier point que cherchent à démontrer Wilkinson et Pickett, en établissant une relation entre l'importance des inégalités dans une société donnée et la prévalence d'une panoplie de problèmes, concernant la santé, la réussite scolaire, la sécurité ou la cohésion sociale. Même la confiance entre les citoyens serait sapée par l'inégalité. Les inégalités, avancent les auteurs, corrodent l'estime de soi, le lien social et la capacité de vivre ensemble, et elles engendrent des maux sociaux qui affectent tous les individus d'une population.

Le livre de Wilkinson et Pickett a l'immense avantage de nous rappeler que dans une société, tout est relié. La qualité de vie de chacun, tout comme les relations entre les uns et les autres, est façonnée par l'organisation plus ou moins égalitaire des rapports sociaux. Et la croissance économique ne suffit pas : au-delà d'un certain seuil de développement, en effet, la croissance du revenu national importe moins que la façon dont celui-ci est réparti.

Mais le bilan de Wilkinson et Pickett soulève aussi des doutes, comme l'ont fait ressortir des critiques parfois sévères<sup>10</sup>. La démonstration, en effet, repose surtout sur des corrélations simples entre le niveau général des inégalités et divers problèmes sociaux, pour une année donnée. Les auteurs n'utilisent pas de variables de contrôle pour neutraliser l'influence d'autres facteurs explicatifs potentiels, comme les dépenses sociales, l'éducation ou la diversité ethnique, et ils ne tiennent à peu près pas compte du changement dans le temps, qui pourrait aider à confirmer l'existence d'un lien de causalité entre les inégalités et divers problèmes de santé. Dans la littérature, le lien entre le niveau des inégalités dans une société et la santé moyenne des citoyens demeure l'objet d'un débat<sup>11</sup>.

Wilkinson et Pickett n'établissent pas non plus hors de tout doute que tous les citoyens, incluant les plus riches, se retrouvent perdants dans une société inégalitaire. L'argument est plausible, mais des moyennes pour l'ensemble d'une population ne permettent pas d'affirmer que toutes les catégories de revenu finissent perdantes<sup>12</sup>.

Enfin, les auteurs fondent leur argument sur une théorie passablement spéculative, qui semble plus anthropologique que sociale ou politique. Les êtres humains, suggèrent-ils, sont fondamentalement enclins à coopérer et à partager, et ils sont minés par la hiérarchie et la compétition, qui ne peuvent qu'engendrer de l'insatisfaction, de l'angoisse et, ultimement, des problèmes de santé. C'est peut-être vrai, mais l'explication semble mince et davantage fondée sur des illustrations que sur des recherches empiriques.

### **Des bilans de santé révélateurs**

On ne peut reprocher à Wilkinson et Pickett de ne pas tout expliquer, car leurs conclusions reflètent finalement assez bien l'état des connaissances et les débats en épidémiologie. Les chercheurs de cette discipline, en effet, ont maintes fois démontré l'influence du statut socio-économique sur la santé des personnes — le poids inéluctable du gradient social —, mais ils ont plus de difficulté à expliquer cette relation et à en établir les conséquences pour la société dans son ensemble<sup>13</sup>. Les questions posées par Wilkinson et Pickett demeurent toutefois centrales, et elles méritent une attention critique. On sait, par exemple, que l'espérance de vie des Américains, qui était semblable à celle des Canadiens en 1950, était tombée à deux ans de moins au début des années 2000. Plusieurs facteurs ont certainement joué. Mais on ne peut ignorer le fait que pendant ces 50 années, les inégalités de revenu, d'accès aux services et



de bien-être se sont accrues bien davantage aux États-Unis qu'au Canada<sup>14</sup>.

Un récent rapport commandé par le National Research Council et l'Institute of Medicine des États-Unis note d'ailleurs qu'en dépit d'un revenu national parmi les plus élevés et d'un niveau de dépenses en santé sans équivalent ailleurs, le pays de Barack Obama présente le pire bilan de toutes les sociétés riches, et ce, pour pratiquement tous les indicateurs de santé. Et il ne s'agit pas simplement d'une moyenne tirée vers le bas par les plus pauvres. Les résultats pour les Américains vivant en situation de pauvreté sont particulièrement néfastes, mais leurs concitoyens riches et éduqués se retrouvent également en moins bonne santé que les individus des autres pays qui vivent dans des conditions comparables<sup>15</sup>. Il n'est pas facile de départager les différentes causes sociales qui pourraient expliquer cet état de fait, car les États-Unis se démarquent non seulement en ce qui concerne les inégalités, mais aussi pour la pauvreté, la faiblesse de la mobilité sociale, le manque d'accès à des services adéquats, et un environnement favorisant plus qu'ailleurs l'usage de l'automobile et la possession d'armes à feu<sup>16</sup>. Mais, pour l'essentiel, le groupe de travail rejoint les conclusions de Wilkinson et Pickett : plus inégalitaires que les autres sociétés dont le niveau de vie est comparable, les États-Unis affichent sans conteste le pire bilan de santé, pour tous les Américains ; à l'autre extrême, les pays scandinaves, qui demeurent les plus égalitaires, présentent les bilans de santé les plus satisfaisants<sup>17</sup>. Dans les pays nordiques, une plus grande égalité et de meilleurs services publics n'ont pas suffi pour éliminer les inégalités sociales de santé – les plus pauvres demeurent davantage susceptibles d'être en mauvaise santé –, mais ils ont indéniablement contribué à améliorer le niveau moyen de l'ensemble de la société<sup>18</sup>. Le lien entre les inégalités et la qualité de la vie dans une

société n'est peut-être pas aussi direct et simple à établir que le suggèrent Wilkinson et Pickett, mais il apparaît bien réel, et, en fait, très puissant.

### **Comprendre l'impact des inégalités**

Le défi pour les chercheurs consiste à mieux comprendre les mécanismes qui relient les inégalités de revenu à des conditions de vie globalement moins favorables. À cet égard, trois propositions méritent considération. D'abord, les inégalités de revenu sont elles-mêmes le résultat de choix sociaux, dont il faut mieux saisir les implications. Ensuite, alors même qu'ils luttent à propos de la distribution et de la redistribution des revenus, les acteurs sociaux mettent aussi en place des normes, des pratiques collectives et des institutions qui, autant que la plus ou moins grande égalité obtenue, vont conditionner fortement la vie en société. Enfin, sur ces questions, rien n'est jamais entièrement acquis. La société change, et les avancées comme les reculs tiennent autant à la capacité des acteurs politiques et sociaux de se renouveler et d'innover qu'à la force de leurs appuis et de leurs acquis.

Prenons d'abord la question des choix sociaux à l'origine des inégalités. Comme beaucoup de chercheurs, et tout en reconnaissant les limites de l'exercice, Wilkinson et Pickett posent les inégalités comme point de départ. C'est un peu la cause des causes. Or, les inégalités n'ont rien de naturel, elles ne sont pas une « cause originelle ». Il s'agit d'un construit social, le résultat de longs conflits sociaux autour de ce qui est juste et possible dans une société donnée. Les travaux de Gøsta Esping-Andersen montrent bien, par exemple, comment l'État-providence contemporain, avant même d'être un pourvoyeur de transferts ou de services, constitue un important mécanisme de stratification sociale, en favorisant

ou défavorisant certains groupes ou différents choix ou comportements. La position des femmes sur le marché du travail, par exemple, ne résulte pas simplement du jeu du marché ; elle varie fortement en fonction du type d'État-providence<sup>19</sup>. De la même façon, dans un livre récent, Paul Pierson et Jacob Hacker exposent comment la croissance des revenus des plus riches depuis 20 ans aux États-Unis a relevé bien moins des tendances du marché que de décisions politiques délibérées<sup>20</sup>. Les inégalités, donc, sont un résultat des politiques publiques, et les politiques publiques elles-mêmes découlent de la mobilisation et des décisions des acteurs collectifs et des élus. La route qui mène à des sociétés plus ou moins saines ou équitables remonte donc aux incessants conflits autour de ce qui est juste et acceptable dans une société démocratique<sup>21</sup>. Ce sont donc aussi ces conflits qu'il faut analyser pour comprendre les inégalités et leurs conséquences.

La deuxième proposition mise de l'avant plus haut concerne ce qui vient avec les inégalités dans une société, soit les normes sociales, les pratiques collectives et les institutions que les acteurs politiques et sociaux mettent en place en luttant pour des sociétés plus ou moins justes. Ces normes, pratiques et institutions deviennent graduellement des acquis et, en fait, des socles sur lesquels la société continue de se construire. Et elles façonnent les conditions de vie au moins autant que les inégalités elles-mêmes. Les écarts de mortalité entre le Canada et les États-Unis contemporains, par exemple, tiennent autant, et probablement plus, aux écarts entre les programmes sociaux des deux pays qu'aux différences dans la distribution des revenus. Les deux dimensions sont évidemment liées puisqu'elles découlent pour une bonne part des mêmes dynamiques sociales. Mais il est bon d'en tenir compte dans l'analyse. On ne peut faire un bilan adéquat de l'impact des inégalités sans considérer

le rôle fondamental des normes, des pratiques et des institutions sur les conditions de vie observées dans une société.

Enfin, même si de nombreuses assises normatives ou institutionnelles conditionnent la vie en société, rien n'est jamais définitivement acquis. Les temps changent. Il faut donc se pencher non seulement sur les différences entre les sociétés, mais aussi sur leurs façons propres de faire face aux défis qui sont les leurs. Le Québec, par exemple, a relativement bien résisté à la hausse des inégalités qui, depuis les années 1990, a marqué la plupart des pays de l'OCDE et toutes les grandes provinces du Canada<sup>22</sup>. En 10 ans, de 2000 à 2010, la proportion d'enfants vivant en situation de pauvreté est même passée de 13,7 % à 7,5 %<sup>23</sup>. En termes concrets, cela signifie que plus de 100 000 enfants ont ainsi échappé à la pauvreté. Mais les progrès ont été inégaux. Les personnes seules notamment n'ont pas vu leur situation s'améliorer. Et des reculs demeurent possibles, d'autant plus que les politiques venant d'Ottawa poussent en sens opposé. Rien donc n'est jamais définitivement acquis. Cela est d'autant plus vrai que le maintien de l'égalité repose aussi sur la confiance, envers les autres et envers les institutions publiques<sup>24</sup>. Dans l'histoire du Québec contemporain, l'égalité et la confiance se sont construites conjointement, dans un vaste mouvement de transformation des normes, des pratiques et des institutions politiques et sociales<sup>25</sup>. Mais aujourd'hui, la confiance est ébranlée, tant envers l'État et les entreprises qu'envers les élus. Cela rend nécessairement plus difficiles les actions collectives nécessaires pour maintenir et promouvoir l'égalité.

### **Retrouver l'égalité**

L'égalité, donc, est le produit de luttes sociales autour de la distribution, elle repose sur un ensemble de normes, de











# MISER SUR L'ÉGALITÉ

*Préface de James K. Galbraith*

Dans la plupart des démocraties avancées, les inégalités ont augmenté depuis le milieu des années 1980. Le Québec a en partie résisté à cette tendance, mais la pression demeure forte. Nos sociétés, en effet, tolèrent de plus en plus l'existence d'inégalités.

Cette évolution est-elle inéluctable? Devrait-on au contraire favoriser davantage l'égalité?

Miser sur l'égalité, c'est offrir à tous les mêmes possibilités de jouir de la vie et de contribuer à la société, et poser les bases d'une démocratie saine.

Cet ouvrage présente des arguments étoffés en faveur d'une société juste et équilibrée, où ensemble les citoyens choisissent de miser sur l'égalité.

## **Avec des textes de :**

Christopher P. Barrington-Leigh

Axel van den Berg

Bea Cantillon

Jean-Michel Cousineau

Julien Damon

Miriam Fahmy

Jane Jenson

Vivian Labrie

Pierre Lapointe

Éloi Laurent

Henry Milner

Christian Nadeau

Alain Noël

Stéphane Paquin

Hicham Raïq

Marie-France Raynault

Michel Venne

Nicolas Zorn